

# RÈGLEMENTS CONCERNANT LES SÉANCES D'EXAMENS

- ⇒ Les élèves sont tenus de se présenter dès le début de la période d'examen (8h) et non en cours d'examen
- ⇒ Aucun retard n'est toléré à la séance d'examen. Dans un tel cas, l'élève doit demander à son enseignant de refaire une demande d'examen pour la semaine suivante.
- ⇒ Seules les personnes sur la liste de compilation sont autorisées à l'examen
- ⇒ Les élèves doivent compléter leur identification du questionnaire d'examen: nom, prénom, date
- ⇒ Tous les objets non autorisés pour l'examen doivent être déposés à l'endroit prévu à cet effet dans la classe (sacs, étuis, cahier d'exercices, outils de communication, etc.).
- ⇒ Il est interdit d'avoir en sa possession des outils de communication tels que: cellulaire, tablette, montre intelligente, Internet, lecteur MP3, clé USB, etc.
- ⇒ L'élève doit en tout temps garder le silence, ce qui permet la concentration de tous.
- ⇒ Aucune intervention pédagogique de la part des enseignants n'est permise pendant la période d'examen. Si l'élève a des incompréhensions sur son examen, il doit l'indiquer sur son examen afin que l'enseignant qui assure la correction en soit avisé. Si l'élève est incapable de répondre à une question, il doit poursuivre son examen ou le cas échéant reprendre cet examen.
- ⇒ Aucune intervention n'est également autorisée de la part du surveillant
- ⇒ Aucune sortie n'est autorisée en deçà 1 h 30 lors d'un examen d'écriture en français.
- ⇒ Les élèves évitent d'entrer ou de sortir de la salle d'examens. Une sortie de 5 minutes est autorisée pour l'utilisation de la salle de bain lors d'un examen de 3h et plus
- ⇒ Les élèves ne peuvent pas sortir pendant les pauses
- ⇒ Aucune consommation de nourriture et de boisson n'est autorisée dans la salle d'examens.
- ⇒ Le papier devant servir de brouillon ou de calcul est remis par le surveillant d'examens.
- ⇒ L'élève doit remettre au surveillant son examen ainsi que les notes et brouillon avant de quitter la salle d'examen.
- ⇒ La personne surveillante doit signaler tout problème à la direction

**TOUT PLAGIAT DE LA PART D'UN ÉLÈVE ENTRAÎNE AUTOMATIQUEMENT LA FIN DE SON EXAMEN.  
LE DOSSIER EST REMIS À LA DIRECTION.**

**SI UN ÉLÈVE NE SE CONFORME À CES DIRECTIVES, CELA ENTRAÎNE AUTOMATIQUEMENT LA FIN DE SON EXAMEN.  
LE DOSSIER EST REMIS À LA DIRECTION.**